



**TESORUS PRUDENCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 septembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 septembre 2023**

**TESORUS PRUDENCE**  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier TESORUS PRUDENCE relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**TESORUS PRUDENCE**

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



## TESORUS PRUDENCE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

## Comptes annuels

### Bilan Actif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>14 724 214,66</b>	<b>14 172 143,58</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>14 724 214,66</b>	<b>14 172 143,58</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>CRÉANCES</b>	<b>14 558,12</b>	<b>10 817,06</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	14 558,12	10 817,06
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>240 289,55</b>	<b>225 006,61</b>
Liquidités	240 289,55	225 006,61
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 979 062,33</b>	<b>14 407 967,25</b>

## Bilan Passif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	15 165 529,93	14 515 125,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-127 469,56	-32 738,31
Résultat de l'exercice (a,b)	-79 022,06	-89 388,88
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>14 959 038,31</b>	<b>14 392 998,12</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>20 024,02</b>	<b>14 969,13</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	20 024,02	14 969,13
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 979 062,33</b>	<b>14 407 967,25</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

**Compte de Résultat au 29/09/2023 en EUR**

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 713,27	74,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>4 713,27</b>	<b>74,75</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	994,03
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>-</b>	<b>994,03</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>4 713,27</b>	<b>-919,28</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	81 642,71	83 420,92
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-76 929,44</b>	<b>-84 340,20</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-2 092,62	-5 048,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-79 022,06</b>	<b>-89 388,88</b>

## Annexes

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### ► Règles d'investissement

Le FCP est investi à 100% dans l'OPC maître.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FCPE TESORUS PRUDENCE sont évalués à partir de la valeur liquidative à J-1 de l'OPCVM maître.

##### ► Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons encaissés.

##### ► Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

#### Frais de gestion

##### ► Méthode de calcul des frais de gestion

Frais Facturés au FCPE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,55% TTC* pris en charge par le fonds au taux applicable en vigueur
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,05% TTC pris en charge par le fonds*
Commission de mouvement perçue par CACEIS BANK	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

## ► Rappel des frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM maître (part F) :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour les frais courants effectivement facturés au compartiment, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part TESORUS PRUDENCE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. Evolution de l'Actif Net au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>14 392 998,12</b>	<b>14 539 343,14</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	3 526 676,93	5 569 061,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-2 862 532,89	-3 113 009,78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	20 342,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-123 555,40	-54 561,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	102 380,99	-2 483 836,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 766 710,16	-1 869 091,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 869 091,15	-614 745,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-76 929,44	-84 340,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>14 959 038,31</b>	<b>14 392 998,12</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## Ventilation des souscriptions / rachats au 29/09/2023<sup>(\*)</sup>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>3 526 676,93</b>	<b>5 569 061,16</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	718 502,29	732 093,68
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	453 504,23	983 866,28
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	482 953,43	686 497,82
Abondements de l'entreprise	1 341 493,68	1 761 840,18
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	530 223,30	1 404 763,20
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>14 403,17</i>	-
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>2 862 532,89</b>	<b>3 113 009,78</b>
Rachats	1 560 542,10	1 271 450,12
Transferts à destination d'un autre OPC	1 301 990,79	1 841 559,66

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## 3. Complément d'information

### 3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

### 3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	14 558,12
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>14 558,12</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	6 163,18
	Frais de gestion fixe	13 860,84
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>20 024,02</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-5 465,90</b>

## 3.6. Capitaux propres

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	168 735,1999	3 526 676,93
Parts rachetées durant l'exercice	-136 916,7389	-2 862 532,89
Solde net des souscriptions/rachats	31 818,4610	664 144,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	730 888,1562	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

## 3.7. Frais de gestion a la charge du fonds

	29/09/2023
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	81 642,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	-

## 3.8. Engagements reçus et donnés

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3.9. Autres informations

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			14 724 214,66
	FR0012395606	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	14 724 214,66
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>14 724 214,66</b>

### 3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-79 022,06	-89 388,88
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-79 022,06</b>	<b>-89 388,88</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-79 022,06	-89 388,88
<b>Total</b>	<b>-79 022,06</b>	<b>-89 388,88</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-127 469,56	-32 738,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-127 469,56</b>	<b>-32 738,31</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-127 469,56	-32 738,31
<b>Total</b>	<b>-127 469,56</b>	<b>-32 738,31</b>

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	10 076 601,84	11 415 921,17	14 539 343,14	14 392 998,12	14 959 038,31
Nombre de titres	416 673,3817	478 471,4690	595 916,3196	699 069,6952	730 888,1562
Valeur liquidative unitaire	24,18	23,85	24,39	20,58	20,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,06	0,09	-0,04	-0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,13	-0,13	-0,13	-0,12	-0,10

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	EUR	162 036,0368	14 724 214,66	98,43
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>14 724 214,66</b>	<b>98,43</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>14 724 214,66</b>	<b>98,43</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>14 724 214,66</b>	<b>98,43</b>
<b>Créances</b>			<b>14 558,12</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>			<b>-20 024,02</b>	<b>-0,14</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>240 289,55</b>	<b>1,61</b>
<b>Actif net</b>			<b>14 959 038,31</b>	<b>100,00</b>
<b>Part TESORUS PRUDENCE</b>	<b>EUR</b>	<b>730 888,1562</b>		<b>20,46</b>